

LE COLPORTAGE

Dans la province d'Ontario, il existe une loi en vertu de laquelle les municipalités de villes et de villages peuvent imposer un droit de licence de \$50 à \$100 sur les "commerçants de passages" c'est à dire sur ceux qui s'établissent pendant une période trop courte pour qu'on puisse exiger d'eux le paiement des taxes municipales.

Cette distinction très juste entre le commerçant résident et celui qui n'est que de passage n'est pas appliquée aux colporteurs qui vont de maison en maison solliciter des ordres pour des marchandises à livrer. Il y a quelques années, huit cents marchands des comtés de Bruce et Grey signèrent une requête au gouvernement demandant que l'on plaçât les colporteurs dans la catégorie des commerçants de passage; mais ce mouvement n'a pas abouti. Maintenant les marchands d'Ontario se proposent de s'adresser au parlement pour faire cesser cette anomalie.

Parmi les questions portées à l'ordre du jour du congrès commercial de Hamilton, c'est une de celles qui semblent intéresser le plus vivement les futurs membres de ce congrès qui promettent la discussion la plus animée et le concours le plus unanime.

Dans notre province nos municipalités ont le droit d'imposer des licences aux colporteurs; mais elles n'usent pas assez de ce droit pour protéger efficacement les marchands résidents et contribuables. Le mouvement inauguré par l'Association des marchands-Détailleurs de Nouveautés, devrait être repris pour leur compte par les marchands de toutes les localités, qui s'adresseraient au conseil de comté, qui a croyons-nous juridiction en cette matière pour le territoire de chaque comté.

CONSEILS AUX VOYAGEURS DE COMMERCE

(Suite)

Une grande maison de commerce de Chicago a adressé à ses voyageurs les questions suivantes :

1^o Qu'est-ce qui constitue un bon voyageur de commerce.

2^o Quelles sont les qualités que vous considérez les plus essentielles pour faire un bon voyageur de commerce.

Voici quelques extraits des réponses reçues :

"Un bon voyageur de commerce est un homme qui sait comment parler, de quoi parler, et surtout quand il faut cesser de parler."

"La faculté de garder sa clientèle, ou de vendre tous les ans aux mêmes clients est une des principales qualités d'un bon voyageur de commerce."

"La modestie dans le maintien, la propreté dans les habits, l'énergie, la veracité, l'honnêteté, la tempérance, la discrétion, la faculté de comprendre la nature humaine."

"La faculté d'intéresser un homme en lui parlant d'affaires, et de l'intéresser surtout à ce que vous avez à vendre."

"Un voyageur de commerce est le représentant de la maison; il doit donc être d'abord un gentilhomme."

"Chaque marchand a une pré-

dilection pour quelque article; tâchez de la découvrir et commentez par lui fournir cet article, puis passez à d'autres marchandises."

"Le marchand de la campagne est une énigme; si vous le devinez la première fois, vous pouvez fort bien ne pas le deviner la seconde. N'essayez jamais de le forcer à donner une commande; évitez la trop grande familiarité."

"Ne montrez pas en même temps trop d'échantillons d'articles différents, cela crée de la confusion dans l'esprit de l'acheteur. Un colporteur de livres réussit mieux avec un seul livre qu'avec plusieurs."

"Ne parlez que d'affaires à un homme occupé."

"Une des fautes les plus fréquentes, c'est qu'on s'imagine que le marchand en sait beaucoup plus long sur les marchandises qu'il n'en connaît réellement."

"Dites au marchand que ses frais généraux, loyer, éclairage, commis etc, ne seront pas plus élevés s'il a un assortiment complet; et que, comme il y emploie aussi son temps, il devrait en avoir tout le profit. Un homme ne peut pas vendre les marchandises qu'il n'a pas."

"N'oubliez pas les transitions, dès qu'un article est commandé, amenez sur le tapis un autre article qui doit l'assortir ou le compléter."

"Ne parlez jamais de vos concurrents; sachez d'acquiescer le bon vouloir des commis, car ils peuvent vous aider."

"Ne dites jamais de mal des maisons qui vous font concurrence. Laissez les acheteurs lents pour la fin de votre séjour dans la localité, et faites leur savoir à quelle heure exacte vous partez."

"Si un marchand vous dit qu'il peut acheter quelque article à meilleur marché, ne discutez pas avec lui; passez à un autre article. Ne demandez jamais s'il a besoin de marchandises; car il vous répondra généralement que son stock est complet. Le meilleur moyen c'est de porter avec soi un article léger, de s'introduire avec cet article avant qu'on ne vous dise qu'on n'a besoin de rien."

"On ne gagne rien à voyager la nuit, ni à travailler le dimanche."

MODES D'HIVER

Les changements que la mode apporte chaque année dans ce léger édifice, cette féerique structure qu'on appelle un chapeau et qui couronne si admirablement la tête d'une jolie femme, sont toujours inspirés par une pensée esthétique, par la recherche du beau, par ce besoin que l'on a de n'employer que des choses charmantes à l'ornementation du chef d'œuvre de la création, la femme.

"Les modes nouvelles pour l'automne et l'hiver de 1889" éclosées dans la riche imagination des créatrices de la mode à Paris, seront représentées, les 28, 29 et 30 août prochain, chez MM. John A. Paterson & Cie, Nos 12 et 14 rue Ste Hélène, par une foule de patrons nouveaux, formes, chapeaux complets, riches garnitures, plumes, fleurs, rubans des couleurs les plus riches et les mieux harmonisées que le goût a pu réussir pour le plaisir des yeux.

Mes dames les modistes sont spécialement invitées à aller inspecter ses splendeurs pour s'inspirer de leurs beautés et y puiser les inspirations dont elles auront besoin pour coiffer avec goût leurs jolies clientes.

En même temps que les inspirations, elles pourront d'ailleurs se procurer les matériaux nécessaires pour l'exécution des commandes de leurs clientes. L'exposition de MM. John A. Paterson & Cie est un événement auquel pas une modiste de goût ne peut manquer d'assister sans s'exposer à rester en arrière de son temps et à mécontenter ainsi sa clientèle.

LA SOIE ARTIFICIELLE

On a déjà parlé il y a quelques temps de l'invention d'un procédé pour fabriquer la soie artificielle, et nous même, croyons-nous, en avons dit un mot; mais nous comme les autres, sans doute nous avions reproduit cette nouvelle sous toute réserve, croyant aussi peu à ce prodige de la science qu'à la possibilité de la transmutation des métaux, tant recherchée par les anciens alchimistes. Fournir à l'aide de manipulations industrielles, et avec des matières qui, à la vérité, ne manquent pas au choix un produit ayant toutes les qualités du produit noble du règne animal semblait en effet devoir être à jamais aussi difficile que de changer les métaux inférieurs en or, et cependant, ce prodige s'est effectué, et il suffit de faire un tour à l'Exposition Universelle de Paris pour voir cette merveilleuse conquête de la science, due au comte de Chardonnet.

Comme il y a un peu loin d'ici au Champ de Mars où se trouve cette fameuse exposition de Paris, et que la plupart de nos lecteurs ne pourront s'y rendre, nous allons essayer d'y suppléer par une description aussi exacte que possible. Et d'abord, nous devons rappeler les caractères généraux de la soie véritable.

La soie est une substance ténace et brillante, défectée en un fil continu enroulé en une espèce de pelote appelée *cocon* par un insecte, le ver à soie, qui puise sa nourriture des feuilles d'un arbre que l'on nomme le *mûrier*. Le corps du ver à soie, si misérable qu'il puisse paraître en lui-même à première vue, est un véritable laboratoire de chimie dont les secrets n'appartenaient jusqu'ici qu'à la nature.

De la digestion des feuilles de mûrier résulte dans le corps de l'insecte un liquide mucilagineux qui se rassemble dans deux glandes, lesquelles l'expulsent sous la forme d'un fil dont la longueur atteint mille pieds et plus, et dont le diamètre n'est que de dix-huit millièmes et millimètres. Une ligne de notre mesure égaie deux millimètres et demi. Ce fil si tenu est composé de cellulose, substance représentée à l'état de pureté par le coton, le lin, la pulpe à papier, et d'une certaine proportion d'azote.

Or, c'est cette opération, non pas de l'injection et de la digestion des feuilles de mûrier, mais de l'expulsion, que M. de Chardonnet est parvenu à imiter au grand établissement du monde entier. Il ne prend pas, comme le ver à soie,

la feuille du mûrier comme matière première, il prend la cellulose purifiée, c'est-à-dire le coton. En traitant le coton par un mélange d'acide sulfurique et d'acide nitrique, il le transforme en un composé explosible bien connu, le *coton-poudre*. Ce coton-poudre est une substance dangereuse à manier, aussi dangereuse que la poudre à canon, qu'elle peut remplacer dans certains cas.

Le coton-poudre se dissout dans un mélange d'alcool et d'éther et donne ainsi un liquide mucilagineux familier aux photographes qui l'emploient pour enduire leurs plaques; et aux chirurgiens qu'en font un fréquent usage.

Le collodion, telle est la substance que l'inventeur emploie pour tenir lieu du liquide qui se ramasse dans les glandes de l'insecte, et au moyen d'appareil ingénieux, il le fait sortir en un jet extrêmement mince qui, en traversant un milieu convenable à son issue, se résout en un fil mince aussi tenu aussi brillant aussi résistant que le fil de soie lui-même.

Tout cela peut se voir par qui le veut à l'Exposition de Paris. La matière première est une chose connue et de la grande facilité dans sa préparation, et les appareils sont d'une simplicité toute élémentaire. Les produits qui sortent de la petite fabrique installée à l'exposition sont une imitation irréprochable de la vraie soie. Vu ces circonstances, il semblerait donc qu'il n'y a qu'un coup de gousset à donner pour enlever à la France l'une de ses industries les plus brillantes et les plus prospères; aussi, ne manque-t-il pas, d'observateurs extrêmement intéressés qui surveillent avec la plus grande sollicitude le matériel et les diverses opérations de la fabrication artificielle de la soie, espérant pouvoir implanter cette nouvelle industrie avec grand profit une fois rentrés chez eux, sans même payer de droit de brevet, car il faut le dire, M. de Chardonnet a eu la négligence inqualifiable de ne pas se pourvoir d'un brevet d'invention pour ce que nous venons de rapporter.

Mais (il y a ici un *mais* comme en bien des cas), au fond de toutes ces choses si simples, si faciles en apparence, il y a un secret fatal que l'inventeur s'est bien gardé de livrer à l'avidité des amateurs.

Admettant le collodion simplement réduit en fil et tissé si l'on veut, la composition chimique comprendra, comme la soie, de l'azote et de la cellulose composée elle-même de carbone d'hydrogène et d'oxygène, mais comme le coton-poudre dont il provient, il est explosible. On conçoit de quel inconvénient serait cette propriété dans l'usage de tissus de soie artificielle, et le nombre incalculable d'explosions qui en résulterait, et voilà justement où se trouve le nœud, le secret de l'invention.

M. de Chardonnet, par un procédé à lui, enlève à la substance une certaine proportion de l'azote qui contient le collodion, et par suite de cette opération, le fil ou le tissu en vient à se conduire exactement comme la soie en présence du feu. Maintenant, révélerait-il ce secret? Nous en doutons fort. D'abord le patriotisme le lui défend. S'il est riche, il s'inquiète peu de ce que pourrait lui rappor-